



FACE À LA CRISE, PLUS DE JUSTICE, PLUS DE SOLIDARITÉS

La crise mais aussi la politique de la précédente majorité ont fait exploser le chômage, la précarité et la pauvreté dans notre pays.

Le bilan de la droite

- 8,5 millions de Français vivent aujourd’hui avec moins de 964 euros par mois.
- 3,6 millions de personnes sont mal logées ou sans-abris, en 2012, selon la Fondation Abbé Pierre.
- Un Français sur cinq déclare avoir déjà renoncé aux soins pour des raisons financières, sans compter celles et ceux qui hésitent à consulter à temps.
- Un enfant sur cinq vit dans la pauvreté.
- 23 % des 18-24 ans sont considérés comme pauvres, soit une hausse de 5 points, depuis 2004 (rapport Injep, 2012).
- Un million de retraités touchent une pension mensuelle inférieure à 960 euros.
- Cinq à six millions de personnes sont exclues du système bancaire (2011, Croix-Rouge).

Le gouvernement agit

- Revalorisation de 25 % de l’Allocation de rentrée scolaire (ARS).
- Hausse du SMIC, dès l’été 2012.
- Relèvement de 20 à 25 % du seuil minimal de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants.
- Encadrement des loyers, pour éviter les augmentations abusives.
- Construction de 500 000 logements par an, dont 150 000 logements sociaux.
- Déblocage de 50 millions d’euros pour l’hébergement d’urgence.
- Création des emplois d’avenir, dont le lancement est amorcé dès novembre 2012.
- Création des contrats de génération.
- Suppression de la franchise médicale de 30 euros en vigueur depuis 2011 pour les personnes sans-papiers.

En 2013, le budget de la mission « solidarité, insertion et égalité des chances » augmente de 5,6 %. Le gouvernement français est le seul, en Europe, à avoir conduit un tel effort, au nom de la solidarité. La Conférence nationale contre la pauvreté et pour l’inclusion sociale qui s’est tenue les 10 et 11 décembre 2012 marque une volonté de concertation entre les pouvoirs publics, la société civile et les associations.

Les principales mesures

- Rattrapage du RSA socle (+10 % d’ici 2017 hors inflation) et réforme du RSA activité (contre le non-recours).
- « Garantie » jeunes pour les 18-25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, en situation d’isolement

et de grande précarité. Il s’agit d’un contrat annuel, passé avec le service public de l’emploi, comportant des engagements réciproques.

- Augmentation du montant de l’Allocation de soutien familial (ASF) et majoration du complément familial (CF).
- Baisse du plafond de la CMU complémentaire pour permettre à 500 000 personnes d’accéder à une prestation complémentaire.
- Investissement pour l’hébergement (8 000 places supplémentaires) et accès au logement (prévention des expulsions, intermédiation locative, etc.).
- Renforcement de l’accès aux crèches et aux cantines scolaires pour les enfants de famille en situation de pauvreté.
- Crédit d’impôt pour les personnes en situation de précarité et de grande précarité.
- Crédit d’impôt pour les personnes en situation de précarité et de grande précarité.
- Plafonnement des frais bancaires pour les plus fragiles, à la faveur de la réforme bancaire, en cours d’adoption au Parlement.
- Réactivation du Comité interministériel de lutte contre l’exclusion (CILE) pour renforcer la dimension interministérielle des politiques de solidarité.
- Lors de la négociation du budget européen, c’est l’intervention forte de François Hollande qui a permis de limiter la baisse des crédits alloués aux associations d’aide alimentaire

« Je serai le président de la fin des priviléges, parce que je ne peux pas admettre que, pendant ce temps-là, pendant que certains s’enrichissent sans limite, la précarité s’étende, la pauvreté s’aggrave et que huit millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont beaucoup trop d’enfants. »

François Hollande, Le Bourget, 22 janvier 2012.

Aller plus loin

- Tout mettre en œuvre pour inverser la courbe du chômage grâce, notamment, aux emplois d’avenir, aux contrats de génération et au crédit d’impôt compétitivité emploi.
- Faire reculer la précarité salariale à travers la sécurisation de l’emploi et des parcours professionnels.
- Amplifier la lutte contre les inégalités sociales et fiscales pour vaincre la pauvreté.
- Garantir l’avenir des retraites, en concertation avec les partenaires sociaux. La Commission pour l’avenir des retraites a été installée le 27 février 2013.